

Développement de compétences professionnelles liées à la préparation du CRPE exceptionnel 2023

6 raisons de se former quand on est suppléant !



Message de la directrice de l'ISFEC AFAREC

Avec Laurence TRICOT, adjointe et Magali TROUBAT JUS, pilote du dispositif, et l'ensemble de l'équipe administrative et de formation de l'Institut, nous sommes heureux de vous accompagner vers le métier d'enseignant.

« Eduquer, passion d'espérance » est une conviction qui nous guide au quotidien, aussi bien pour accompagner les élèves que les adultes en formation. L'équipe constituée par Magali Troubat Jus est composée de formateurs experts qui pour un grand nombre d'entre eux sont également enseignants en responsabilité de classe. Ils vont vous transmettre les attendus du métier à partir des textes qui encadrent cette profession et ils vont travailler avec vous les gestes professionnels, les contenus d'enseignement et les postures éthiques, relationnelles et éducatives.

Les chefs d'établissement et les collègues avec qui vous travaillez chaque jour partagent avec vous le métier réel au cœur de la communauté éducative. Le cœur battant de l'Enseignement catholique est là : au cœur des établissements scolaires participant chacun à la mission commune.

Nous formons des vœux pour que vous puissiez trouver dans l'accompagnement au métier d'enseignant une voie de développement et d'avenir qui fasse sens pour chacun d'entre vous.

Marie-Anne LEDUBY

TABLE DES MATIÈRES

L'ISFEC AFAREC, UNE EQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER	4
LE PARCOURS DE FORMATION	4
PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	5
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	6
LE PARCOURS ET LE DESCRIPTIF DE LA FORMATION	7
MOYENS PEDAGOGIQUES	10
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT	10
EVALUATION	10
POLITIQUE D'INCLUSION	11
INSCRIPTION	11

L'ISFEC AFAREC, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC AFAREC IdF		
39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directrice	LEDUBY Marie-Anne	ma.leduby@isfec-idf.net
Adjointe de direction (secteur entrée par l'emploi)	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LE PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des parcours	TROUBAT JUS Magali	m.troubatjus@isfec-idf.net
Cadre administrative et de la démarche qualité	VANGAEVEREN Alexandra	a.vangaeveren@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net

29h30 DE FORMATION

29h30 heures en présentiel, en distanciel synchrone et en distanciel asynchrone dans les locaux de l'ISFEC AFAREC.

Horaires en présentiel : 9h30-12h30, 13h30-16h30

Distanciel synchrone : 16h00-17h00 puis 17h15-18h45

Le Père Laurent STALLA BOURDILLON est le prêtre accompagnateur de l'ISFEC AFAREC IdF.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B10. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « **Être professeur dans l'Enseignement catholique** », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'Etat. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC AFAREC IdF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

LE PARCOURS DE FORMATION

Public et prérequis : suppléants étant éligibles au concours interne exceptionnel.

Ce parcours a pour objectifs de :

- Développer des compétences liées aux connaissances scientifiques, pédagogiques et didactiques dans les disciplines enseignées à l'école primaire.
- Questionner et analyser des situations professionnelles caractéristiques.
- Élaborer un dossier écrit répondant à des critères précis.
- Questionner sa pratique dans le champ de la pédagogie et celui de la didactique.
- Se référer aux textes qui régissent la profession (Référentiel métier - Socle commun - Programmes des cycles 1 à 3) et en approfondir la connaissance.
- Mettre en valeur l'expérience et les acquis professionnels mis en œuvre dans la présentation d'un projet.
- Maîtriser la préparation et le déroulé d'un entretien avec un jury.
- Démontrer à travers cet entretien ses compétences pédagogiques, disciplinaires, didactiques, éducatives, en particulier l'appropriation des valeurs de la République dont la laïcité.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le parcours s'articule autour des axes développés tout au long du parcours de professionnalisation des suppléants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

Cet axe est abordé dès la première journée lors de la présentation de la plateforme, de son accès et de son contenu (ressources, exercices d'entraînement, espace d'échanges et de mutualisation...)

Il développe les compétences CC9 et CC14.

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES À SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

Le fonctionnement du système éducatif et les enjeux de la laïcité sont clarifiés et problématisés à partir de situations professionnelles emblématiques. Des apports et des échanges sur les conditions du bien-être des élèves fondées sur le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations et l'égalité garçon-fille permettent d'interroger les postures et les pratiques des stagiaires.

Sont ainsi développées les compétences CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6 et CC14.

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT**3.1 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative**

La coopération avec les familles, l'équipe enseignante, plus largement avec tous les acteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'école est étudiée, débattue lors d'études de cas.

Sont développées les compétences CC10, CC11, CC12 et CC13.

AXE 4 : MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE**4.1 : Contenus disciplinaires et programmes****4.2 : Didactique en mathématiques et en français****4.3 : Didactique en EPS et au choix entre sciences et technologie et histoire/géographie/EMC et Arts**

Les suppléants ont suivi le parcours de professionnalisation, ils ont donc développé des compétences didactiques. En revanche, ils maîtrisent parfois peu les savoirs scientifiques mobilisés dans les différentes matières à enseigner. La première période est donc consacrée à une remise à niveau.

Par domaine, chaque séance de préparation aux épreuves d'admissibilité débute par un auto-positionnement couplé avec une évaluation diagnostique de leurs connaissances. Des apports articulés d'abord avec des exercices d'application puis des problèmes type concours sont proposés. Une différenciation en fonction du niveau des stagiaires est prévue. De même des ressources seront mises à disposition des participants, documents écrits, vidéos... à consulter pour résoudre les problèmes, pour s'entraîner.

Pour l'épreuve 3 et celles d'admission, les stagiaires traitent seuls puis éventuellement en groupe un sujet au choix. Des apports didactiques complètent la présentation du sujet.

Sont développées les compétences CC7, CC14, P1 et P2.

AXE 5 : GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE**5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques****5.2 : Planification de son enseignement et évaluation****5.3 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Education inclusive**

Tout au long de la formation, les stagiaires s'appuient sur des situations et des séquences de classe : ils les analysent et en conçoivent. Les écrits prennent en compte le développement de l'enfant et la diversité des élèves, en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Sont développées les compétences CC3, CC14, P3, P4 et P5.

Journée	Nombre heures	Programmation	Contenus (à titre indicatif)
Journée 1 19 avril 2023 En présentiel	6h	Didactique du français (Épreuve 1)	Accueillir les stagiaires : présenter la formation, la plateforme et le concours en particulier le français. Identifier et illustrer les compétences d'étude de langue du cycle 2 et cycle 3. Analyser les erreurs des élèves via des cas pratiques. Évaluation formative des acquis de la journée. Concevoir une séance type en étude de la langue pour le cycle 2 et 3 en intégrant de la différenciation et les outils numériques.
Journée 2 22 avril 2023 En présentiel	6h	Didactique des mathématiques (Épreuve 1)	Accueillir les stagiaires : présenter le concours : la partie mathématique. Identifier et illustrer les compétences de mathématiques du cycle 1, 2 et cycle 3. Analyser les erreurs des élèves via des cas pratiques en s'appuyant sur les sujets zéros. Concevoir une séance type en mathématiques pour le cycle 1, 2 et 3 en intégrant de la différenciation. Connaître des outils numériques en mathématiques.
Journée 3 24 avril 2023 En présentiel puis 25 avril en distanciel synchrone	8h30	2 parcours L'option pour l'écrit Concours blanc écrit (Épreuve 1)	Prendre connaissance des documents sur la plateforme. Questionnaires avec autocorrection pour vérifier la compréhension des divers documents. Points de vigilance pour le concours.
Journée 4 10 mai 2023 En présentiel	6h	2 parcours Le référentiel de métier Atelier d'écriture pour le dossier RAEP (Épreuve 2)	A partir du référentiel de métier : • Connaître la différence entre différenciation et adaptation • Articuler les différents plans (PPRE, PAI, PPS...) avec les élèves à besoins particuliers. • Connaître les valeurs de la république, les exigences du service public (neutralité ; discrimination ; égalité ; règle pour les sorties...) • Expliquer les différents conseils et les projets au sein d'un établissement (projet d'école, projet d'établissement) Participer à un atelier d'aide à l'écriture. Écrire son dossier RAEP avec l'aide des pairs et des formateurs.
Journée 5 3 juin 2023 En présentiel	3h	Oral blanc pour le concours (Épreuve 2)	Présenter son dossier devant un "faux" jury afin de s'entraîner et savoir répondre à leurs questions.

Journée	Nombre heures	Programmation	Contenus (à titre indicatif)
Distanciel asynchrone	1 ^{er} envoi : 14 mai 2023 2 ^{ème} envoi : vers le 5 juin 2023 (selon date de l'épreuve orale)	2 envois pour correction du dossier RAEP (Épreuve 2)	Lecture et aide à l'amélioration des dossiers.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques de connaissances dont un outil type Padlet avec des ressources essentielles dans les disciplines enseignées à l'école primaire
- Etudes de documents académiques, BO, pédagogiques et didactiques
- Préparation de séances, analyse de séquences, analyse de travaux d'élèves
- Travaux individuels et de groupe
- Atelier d'écriture en petit groupe accompagné par un formateur en lettres et un professeur des écoles experts.
- Suivi individualisé des dossiers (2 lectures)
- Mutualisation
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, isfecafarec-adistance, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateurs, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

Un suivi individualisé est également proposé par la responsable de la formation en cas de difficulté particulière.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Réussite aux épreuves du concours blanc.

Evaluation du formateur accompagnateur pour le dossier RAEP à partir d'une grille critériée.

Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation.

Feuille de présence (ISFEC), transmise également à la DDEC dont dépend le suppléant.

Attestation de formation (ISFEC).

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC AFAREC IdF sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation des suppléants 1 ^{er} degré	Dates début formation	ID https://www.formiris.org/	Date de clôture des inscriptions
Développement de compétences professionnelles liées à la préparation du CRPE	19/04/2023	Contactez sa DDEC	12/04/2023